

Le bénévolat mérite bien plus qu'une médaille !

Tandis que la Journée mondiale du bénévolat, le 5 décembre, vient de se terminer, nombre d'associations s'interrogent sur le sens de l'engagement bénévole et les façons de le faciliter. Un « petit manuel » sur le sujet est mis en ligne par le Réseau national des maisons des associations, et la secrétaire d'État chargée de la vie associative a entamé le 14 octobre un tour de France du bénévolat.



Comme tous les ans à pareille époque, la Fondation de France a lancé l'appel à projets des « Réveillons de la solidarité ». Ouvert aux associations, il vise à soutenir des actions de solidarité pour sortir de l'isolement ou de l'exclusion des personnes qui vivent mal cette période de fêtes où tout le monde (ou presque) semble communier dans la joie des retrouvailles. Cette opération portée par des centaines de bénévoles en France touche chaque année quelque 25 000 personnes. Un exemple parmi tant d'autres de l'engagement bénévole et du sens qu'il y a à s'engager pour les autres.

L'engagement dans tous les sens

En Creuse, en novembre, des acteurs associatifs ont échangé autour de la question du bénévolat associatif en formulant une question : bénévolat, petite main ou citoyen ? Constatant que dans le vocabulaire des pouvoirs publics voire des réseaux eux-mêmes, les termes d'association, de partenaire, ont disparu au profit de « opérateur », « service », « gestionnaire », les associations s'interrogeaient sur le sens de l'engagement bénévole. Petite main exécutrice (quitte à

perdre un peu le sens du projet politique de l'association), ou citoyen (en tant que porteur d'un projet qui vise à influencer sur la société) ? « On parle souvent de bonnes pratiques de bénévolat en essayant d'apporter des réponses « concrètes » : comment mobiliser de nouveaux bénévoles, comment transmettre les rôles d'administrateurs... Au risque d'oublier le sens même du bénévolat : pourquoi, au fond de nous-mêmes, on s'engage ? Comment, à l'échelle de chaque association, entretenir ce sens de l'engagement ? », explique Pascal Bousso, référent DLA du département. Des témoignages répondent diversement : cette fondatrice d'un centre équestre associatif s'est engagée pour explorer il y a dix ans un monde encore méconnu, celui de la médiation animale. Comme vingt ans auparavant, elle a participé aux premières maraudes nocturnes à Toulouse (Haute-Garonne). Pour elle, s'engager c'est explorer. Un « multibénévole », administrateur de trois associations, trouve du sens dans ce qu'il fait s'il a la possibilité de faire des choses avec des gens qu'il aime bien, mais aussi avec des gens qu'il connaît moins, si, à côté de postes où il prend des responsabilités, il peut aussi s'engager plus légèrement

ailleurs (d'où ses différents engagements). Cet autre bénévole, ancien médecin et ancien élu, poursuit à la retraite son engagement au sein d'une association d'aide à domicile : « Je voulais, à la retraite, ne pas être en dehors de la vie et ne pas avoir l'impression d'être inutile. »

Inquiétudes

Le dernier baromètre de Recherches et solidarités, qui date du printemps, confirme que le bénévolat demeure au cœur des préoccupations des associations (1). Avant même la situation financière, les deux premiers sujets d'inquiétude des dirigeants associatifs sont les ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités de l'association (63 % des réponses, en hausse de 3 points par rapport à la même enquête de 2019) et le renouvellement des dirigeants bénévoles (57 %). Effet de la crise sanitaire, une troisième inquiétude est montée en flèche entre 2019 et 2022 : la diminution du nombre d'adhérents (38 % des réponses, + 12 points en trois ans). Le Réseau national des maisons des associations (RNMA), qui a planché sur toutes ces questions depuis 2019, indique que le

principal ressort de l'engagement reste le besoin de se rendre utile aux autres et à la société mais qu'une grande partie du bénévolat est peu visible : « Il y a fréquemment une impression d'un manque d'engagement de la part des citoyens, et que peu de démarches collectives sont initiées. C'est pourtant loin d'être le cas. C'est plus notre société qui a du mal à reconnaître les personnes qui veulent s'engager. Comme nous avons pu le constater durant la pandémie, de très nombreux engagements sont non visibles car ils interviennent hors des dispositifs, hors médiatisation, hors des canaux habituels. Il est pourtant important de les reconnaître et de mettre ce phénomène en avant dans l'espace public. »

Les pouvoirs publics à la hauteur ?

Cette reconnaissance du bénévolat fait partie des priorités annoncées par la secrétaire d'État chargée de la vie associative,

Marlène Schiappa. Celle-ci a lancé un tour de France du bénévolat qui va lui permettre au cours de l'année 2023 d'aller rencontrer des bénévoles dans dix-huit villes. Elle viendra à chaque étape avec cinq médailles pour récompenser cinq bénévoles... Lors du Forum national des associations et fondations à Paris, le 20 octobre, la ministre a également annoncé vouloir simplifier les démarches administratives des associations (sans dire comment) et favoriser la formation des bénévoles. Un vœu pieux ? « Il y a quelques années, les pouvoirs publics ont mis en place le Certificat de formation à la gestion associative (CFGA), un dispositif qui permettait jusqu'à récemment de faire bénéficier les bénévoles qui se formaient des fonds de la formation professionnelle, explique Suzel Chassefeire de la Chambre des associations. Cela était logique dans la mesure où les pouvoirs publics sont les premiers à encourager la professionnalisation des associa-

tions. Pourtant, depuis l'instauration du compte personnel de formation (CPF), le CFGA et nombre de formations en direction des bénévoles ne sont plus prises en charge. C'est un peu contradictoire. » Nous avons posé la question à Marlène Schiappa, ainsi que d'autres sur des sujets qui inquiètent les associations, mais nous attendons toujours ses réponses... Le bénévolat vaut tout de même plus qu'un petit tour, cinq médailles et puis s'en vont...

Michel Lulek

(1) s.42l.fr/baromètre

En savoir plus

- « L'engagement à la portée de tous ! » du RNMA : s.42l.fr/Nw2t9xm_
- La nouvelle édition du guide pratique d'Associations mode d'emploi de Dominique Thierry, président honoraire de France Bénévole : « Le bénévole et les associations », GPA n° 27 : s.42l.fr/jyzpawHRL
- « La France bénévole : évolutions et perspectives », Recherches et solidarités, mai 2022 : s.42l.fr/FranceBénévole



Loreline Vidal, administratrice du Réseau national des maisons des associations

« Il ne doit pas y avoir d'empêchement à l'engagement ! »

Quel sens donnez-vous à l'engagement bénévole ?

Quelles que soient ses raisons personnelles de s'engager, le bénévolat est avant tout un acte collectif et citoyen pour le vivre ensemble. Les bénévoles contribuent fortement à faire communauté sur nos territoires de métropole et d'outremer, favorisant la solidarité, l'entraide et l'inclusion. Être bénévole renforce notre sentiment d'appartenance, d'identité territoriale, à une commune ou intercommunalité avec son écosystème (municipalité, associations, collectifs informels...), sur le plan national et/ou européen, international.

Qu'apporte l'engagement bénévole à la société ?

Comment résumer en quelques lignes ce qu'apporte l'engagement bénévole à la société ? Au-delà d'une évaluation quantitative des 1,5 % estimés du PIB

que représenterait le bénévolat s'il était valorisé, et du budget global associatif de 2017 représentant plus de 115 milliards d'euros, le bénévolat est un magnifique espace d'apprentissage individuel et de vivre ensemble. Laissant la place à chacun et chacune de sortir des carcans sociaux ou culturels et de développer des compétences dans un projet collectif. L'engagement bénévole offre une alternative au « chacun et chacune » et fait vivre le lien social sur les territoires. Que ce soit un engagement au sein d'une association éducative, sociale, culturelle, sportive, ou autre, le bénévolat est un don pour un collectif, une grande cause, son territoire. Après ces années de crise sanitaire difficile pour bon nombre de bénévoles, il est nécessaire de prendre soin d'eux. Que cela soit en interne des associations, maisons des associations et territoires, ou au niveau national en ren-

forçant les dispositifs existants, répondant aussi bien à des besoins collectifs qu'à des besoins individuels, et en ayant une politique ambitieuse de la vie associative répondant aux besoins collectifs des bénévoles.

Quel point d'attention doit-on avoir ?

Une société de l'engagement n'a de sens que si elle est au service d'une société inclusive. L'engagement associatif n'est malheureusement pas exempt d'inégalités et il faut en rechercher les causes. L'engagement associatif doit être une participation sociale accessible et ouverte à tous, et c'est un enjeu que doivent partager associations et pouvoirs publics. Il ne s'agit pas de dire que tout le monde doit être bénévole, mais que tous ceux qui le souhaitent peuvent l'être. Il ne doit pas y avoir d'empêchement, de quelque nature que ce soit, à l'engagement !